

## Évaluation des formations

# RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1<sup>ER</sup> ET DU 2<sup>È</sup> CYCLE

**École nationale supérieure des Arts  
décoratifs de Paris**

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024**

**VAGUE D**

Rapport publié le 30/06/2025



Au nom du comité d'experts :

Angélique Lecaille, présidente

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle de l'École nationale supérieure des Arts décoratifs de Paris, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation de ses formations pour le prochain contrat quinquennal 2025-2029. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle fait suite aux rapports d'évaluation du bilan de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle. Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation du bilan des formations.

# Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle de l'École nationale supérieure des Arts décoratifs de Paris, a eu lieu au printemps 2024.

Le comité d'experts était présidé par Madame Angélique Lecaille, directrice des études et de la recherche à l'École européenne supérieure d'Art de Bretagne (EESAB).

A également participé à cette évaluation :

M. Frédéric Degouzon, directeur stratégique, recherche et développement à l'École de design Nantes Atlantique.

M. Éric Guerassimoff, conseiller scientifique, et M. Maxime Vasnier, chargé de projet, représentaient le Hcéres.

# Présentation

L'offre de formation soumise à l'accréditation se compose aujourd'hui de deux diplômes conférant le grade de licence et le grade de master, incluant chacun 10 mentions (architecture intérieure ; art espace, cinéma d'animation ; design graphique ; design objet ; design textile et matière ; design vêtement et accessoire ; image imprimée ; photo / vidéo et scénographie) afin de sanctionner chaque cycle d'études d'un seul diplôme et non de dix diplômes auparavant délivrés par secteur. Les spécialisations proposées par l'EnsAD se déclinent de ce fait dorénavant en mentions. Depuis 2012, l'école a prolongé les formations de son cursus initial par la création d'un 3<sup>e</sup> cycle, le programme doctoral SACRe inscrit au sein du programme gradué Arts de PSL. Elle a initié un processus d'intégration, en tant qu'établissement-composante, à l'université Paris Sciences et Lettres (PSL).

En 2022, l'EnsAD compte 350 étudiants en 1<sup>er</sup> cycle et 361 en 2<sup>e</sup> cycle. La 1<sup>re</sup> année du premier cycle reste à vocation propédeutique, donc généraliste. La spécialisation s'opère en 2<sup>ème</sup> année de 1<sup>er</sup> cycle et ce, jusqu'en 2<sup>ème</sup> année de 2<sup>ème</sup> cycle. Le recrutement post-bac est la voie la plus commune, néanmoins une voie d'entrée en cours de cursus permet l'admission d'étudiants en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année de 1<sup>er</sup> cycle et 1<sup>ère</sup> année de 2<sup>ème</sup> cycle. La formation n'est dispensée, dans son fonctionnement actuel, que dans la voie scolaire.

## Analyse globale

**La politique de formation de l'EnsAD portant sur la transition écologique et sociale est renforcée et s'ouvre au territoire d'exploration du jeu vidéo.** L'ambition exprimée de former des étudiants en prise avec les mutations de la société s'illustre auparavant au sein des programmes dispensés par chaque secteur. Les orientations adoptées sont aujourd'hui renforcées au sein du 1<sup>er</sup> cycle par l'intégration d'un cours « Transition écologique » d'un volume global de 15 heures, à destination de l'ensemble des étudiants de 2<sup>e</sup> année. Dans cette même politique d'école de « la transition écologique et sociale », l'EnsAD annonce la création au sein d'EnsadLab d'un 5<sup>e</sup> groupe de recherche « Design des territoires en transition » contribuant à la transversalité et à la coopération au sein des différents secteurs de formation du 2<sup>e</sup> cycle. Ce renforcement et cet adossement s'inscrivent de manière cohérente dans la politique de formation annoncée, et présentent un intérêt évident pour ce qui concerne la « valeur transversale » à toutes les spécialisations préfigurées par ces nouvelles offres. Le comité encourage néanmoins l'école à développer l'enseignement portant sur la transition et l'écologie dans tout le cursus du 1<sup>er</sup> cycle. Le volume dédié à cet enseignement (15 heures au cours de trois ans de cursus) semble aujourd'hui insuffisant au regard des éléments de connaissance à apporter, et ce, en perspective d'une poursuite d'étude en 2<sup>e</sup> cycle.

Dans cette même dynamique d'exploration des territoires du décor contemporain, l'EnsAD annonce étudier la création d'une formation « Jeu vidéo », avec le soutien du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). La formation envisagée, pleinement intégrée à l'université PSL croiserait, sur le modèle d'ENAMOMA-PSL, création, ingénierie et management. Le comité encourage la volonté exprimée qui, à terme, renforcera l'inscription de l'EnsAD au sein de la filière des industries culturelles créatives, particulièrement dans l'industrie croissante du jeu vidéo au fort potentiel transformatif, et du design interactif.

**L'adossement des formations à la recherche est renforcé au sein du 2<sup>e</sup> cycle, mais reste insuffisant au sein du 1<sup>er</sup> cycle.** Le déploiement des modules d'initiation à et par la recherche en deux cours théoriques « Méthodologies de la recherche » et « Recherche documentaire », ainsi qu'en un module de projet dédié « Projet orienté recherche », garanti par une collaboration obligatoire avec l'un des groupes de recherche d'EnsadLab et/ou un partenaire, répondent à une meilleure prise en compte des pratiques de recherche installées dans l'école, indépendamment de la mention suivie. La clarification des enseignements, à et par la recherche, désormais disponibles pour l'ensemble des secteurs, notamment pour ce qui concerne leur caractère électif ou obligatoire, sera l'un vecteur important de la compréhension du paysage disciplinaire de la recherche au sein de l'école. L'élaboration en cours d'une mineure recherche-création et son intégration au sein du programme gradué Arts de PSL renforcent de manière cohérente l'articulation entre le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> cycle, et la complétude des parcours initiés. Contrairement au 2<sup>e</sup> cycle, l'adossement à la recherche au sein du 1<sup>er</sup> cycle est insuffisamment traité (connaissances, méthodes, approches) et demande à être précisé. La place de la production écrite a néanmoins fait l'objet d'une attention par l'intégration de cours d'initiation à l'écriture dans l'ensemble du 1<sup>er</sup> cycle par niveau de compétences.

**Une politique d'internationalisation toujours affirmée par l'école, mais qui peine à se formaliser, spécialement au sein des formations.** Le comité s'interroge sur la cohérence des objectifs et des moyens déployés au regard notamment de la stratégie de développement partenarial international annoncée, préfigurant des programmes de doubles diplômes avec des écoles ou des universités d'art et de design internationalement reconnues.

L'EnsAD ne répond que partiellement aux besoins des étudiants internationaux en dépit des ressources variées disponibles au sein de PSL dans ce domaine. L'offre de formation n'enregistre encore aucun aménagement important répondant à l'ambition internationale affichée par l'école.

La mobilité rendue possible en 1<sup>er</sup> cycle s'inscrit certes dans un développement de l'internationalisation, mais le comité s'interroge sur la pertinence d'une mobilité proposée uniquement et de manière optionnelle durant la 3<sup>e</sup> année (diplômante) du cycle, et sur son articulation avec la mobilité obligatoire en 1<sup>re</sup> année du 2<sup>e</sup> cycle qui la suit immédiatement. Le comité souligne enfin l'absence de certification linguistique d'un niveau cible.

**L'accompagnement à l'insertion professionnelle des diplômés est amélioré**, mais surtout, en réponse à l'existence d'une 6<sup>e</sup> année : l'EnsAD dispense désormais une « Formation complémentaire de professionnalisation » (FCP). Cette nouvelle offre de formation s'inscrit dans une volonté de renforcer l'accompagnement des jeunes diplômés dans leur projet professionnel, qui ne peut qu'être encouragée.

**La structuration pédagogique du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle se précise, mais demande à être soutenue par le déploiement d'une approche par compétences.** Malgré la préfiguration d'une généralisation de l'approche par compétences au sein du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle, le comité note l'absence de précisions sur sa mise en œuvre et son calendrier. La position réaffirmée du 1<sup>er</sup> cycle comme le lieu d'apprentissage des fondamentaux techniques, méthodologiques, théoriques et pratiques est clairement exprimée. La structuration du 1<sup>er</sup> cycle demande toutefois à être accompagnée d'un processus collaboratif entre les secteurs afin de dégager un référentiel commun et, le cas échéant, des critères spécifiques à chaque mention. Ce travail précisera notamment l'intégration graduelle et progressive des compétences et des connaissances visées tout au long du cursus. Le 2<sup>e</sup> cycle est rappelé comme le lieu de l'approfondissement des connaissances et des compétences. La dimension collaborative et interdisciplinaire plus transversale et une meilleure intégration de la recherche sont également annoncées.

**Les mesures d'aménagement de la grille pédagogique au sein du 2<sup>e</sup> cycle permettent le renforcement de la transversalité et de l'interdisciplinarité.** La création de parcours interdisciplinaire en 1<sup>re</sup> année du 2<sup>e</sup> cycle facilitant la rencontre et la collaboration entre différents secteurs sur un même objet d'étude et de recherche constitue une évolution cohérente. La mise en place de ces parcours passe par un aménagement des emplois du temps. Dans cet objectif, l'adoption d'une grille temporelle commune répond à la nécessité de déployer des moyens facilitant les objectifs pédagogiques affichés du 2<sup>e</sup> cycle. La dynamique à l'œuvre favorisera la transversalité entre les secteurs.

**L'EnsAD n'apporte aucun élément nouveau sur l'attractivité, la performance et la pertinence des formations qui sont évaluées à travers les indicateurs déjà en place.** Le comité note en particulier que l'EnsAD ne traite pas le déficit d'analyse des données d'insertion de ses diplômés.

**L'EnsAD engage une politique incitative en direction des enseignants.** La création d'une commission de promotion des enseignants visant la valorisation de leur engagement dans les instances, dans la vie de l'école, dans les activités de recherche, de coordination et de partenariat contribue à sensibiliser la communauté enseignante aux enjeux et aux modalités de gouvernance et de développement du projet collectif.

**Le rôle de la commission de la formation et de la vie étudiante (CFVE) dans l'amélioration continue des formations est renforcé.** L'EnsAD annonce également engager une réflexion sur les instances en place dédiées à la formation, leur rôle et leur nombre, afin de renforcer leur efficience en matière de politique d'évaluation et d'amélioration continue des formations. Ce chantier répond notamment au manque de compréhension et d'appropriation des instances par la communauté enseignante et étudiante. On regrette néanmoins l'absence d'une intention de mettre en place des conseils de perfectionnement, ou d'instances en tenant lieu, au niveau des diplômes, susceptibles d'animer la transversalité et de faciliter le dialogue entre les mentions des diplômes, d'un côté, et d'individualiser davantage les deux cycles d'études, de l'autre. Ce type d'instance serait, de plus, un levier efficace et une aide précieuse pour l'EnsAD dans sa démarche de mise en œuvre de l'approche par compétence annoncée.

# Conclusion

## Points forts

- Une bonne intégration des démarches de recherche envisagée dans l'organisation du 2<sup>e</sup> cycle, avec des modalités variées ;
- Une approche pragmatique et ambitieuse de la transversalité en 2<sup>e</sup> cycle.

## Points faibles

- Une faible internationalisation en 1<sup>er</sup> cycle, en dépit d'outils variés au sein de PSL ;
- Une approche par compétences encore peu développée ;
- Absence de conseils de perfectionnement au niveau des diplômes.

## Recommandations

- Envisager un véritable dispositif d'accueil des étudiants internationaux en 1<sup>er</sup> cycle (classe internationale) ;
- Préciser le référentiel de compétences en 1<sup>er</sup> et en 2<sup>e</sup> cycle ;
- Améliorer le suivi des diplômés et des étudiants en 1<sup>er</sup> cycle ;
- Mettre en place des conseils de perfectionnement.

# Avis d'accréditation des formations

## Formations du 1<sup>er</sup> cycle

Intitulé de la formation	Niveau de cursus	Avis d'accréditation
Diplôme de premier cycle de l'EnsAD	Grade L	Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"><li>• Améliorer le suivi des étudiants et des diplômés ;</li><li>• Instaurer un conseil de perfectionnement.</li></ul>

## Formations du 2<sup>e</sup> cycle

Intitulé de la formation	Niveau de cursus	Avis d'accréditation
Diplôme de deuxième cycle de l'EnsAD	Grade M	Favorable avec recommandations <ul style="list-style-type: none"><li>• Améliorer le suivi des étudiants et des diplômés ;</li><li>• Instaurer un conseil de perfectionnement.</li></ul>

## Observations de l'établissement

**Date**

19/09/2024

**Objet**

Observations sur le rapport  
d'évaluation du projet  
d'offre de formation du 1<sup>er</sup>  
et du 2<sup>ème</sup> cycle de l'École  
nationale supérieure des  
Arts Décoratifs

**À l'attention de**

Lynne Franjié,  
Directrice du département  
d'évaluation des formations  
Haut conseil de l'évaluation  
de la recherche et de  
l'enseignement supérieur

Madame la Directrice,

Je tiens à remercier chaleureusement, au nom de tout le personnel de l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs, les membres du comité d'évaluation et en particulier sa présidente, Madame Angélique Lecaille, directrice des études et de la recherche à l'École européenne supérieure d'Art de Bretagne (EESAB), pour leur analyse du projet d'offre de formation des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles de notre établissement en vue de leur accréditation pour les cinq prochaines années.

**De la part de**

Emmanuel Tibloux  
Directeur

Il s'agit là d'un avis objectif et nuancé, qui nous permet d'ores et déjà d'enrichir notre projet de formation de manière concrète. Il est vrai néanmoins que le format imposé pour vous présenter ce projet ne nous a permis de dessiner qu'un croquis préliminaire, sans pouvoir explorer pleinement toutes les nuances et les détails nécessaires pour une compréhension exhaustive des réformes que nous envisageons.

Vous me permettrez donc, par la présente, de revenir sur quelques points qui peuvent effectivement mériter des éclaircissements.

Nous partageons votre avis sur le fait que l'enseignement actuel des grandes thématiques de la transition écologique est insuffisant. Il l'est nécessairement compte tenu de la magnitude des crises climatiques, de la raréfaction des ressources et de celles qui perturbent les équilibres de la biodiversité. La tâche qui incombe aux artistes et aux designers est lourde et c'est pourquoi nous avons imaginé ce parcours spécifique en 1<sup>er</sup> cycle, qui à ma connaissance n'a pas d'équivalent dans les établissements d'art et de design français. Même si l'évaluation des écoles par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcères) n'est pas comparative, il est important de signaler que notre établissement est en pointe sur ce sujet. Ce parcours n'est pas exclusif de l'approche systématique déjà intégrée dans l'ensemble des autres enseignements, qui abordent ces questions tant du point de vue théorique que pratique et technique. Le prérequis, instauré depuis 2019 dans notre politique de recrutement d'enseignants, d'une profonde connaissance des pratiques professionnelles les plus vertueuses et d'un véritable engagement sur ces thématiques nous a

permis d'intégrer cette dimension à tous les niveaux de la pédagogie de l'école. Il est important de noter enfin que ce parcours spécifique est assuré par des scientifiques de renom, tels que Catherine Jeandel (océanologue, géochimiste, directrice de recherche au CNRS), Laurent Bopp (membre du GIEC, directeur de recherche au CNRS), Benoît Hazard (anthropologue, chargé de recherche 1<sup>ère</sup> classe au CNRS), Damien Goetz (enseignant-chercheur au centre de géosciences de Mines Paris – PSL) et Karine Princé (expert chercheuse auprès du Centre pour la biodiversité de la Commission Européenne), assurant ainsi une expertise approfondie de nos étudiants dans ces domaines essentiels.

Nous prenons bonne note de la recommandation du comité de poursuivre les efforts pour trouver les voies et moyens d'un renforcement de l'adossement des formations à la recherche en 1<sup>er</sup> cycle. C'est là un enjeu particulièrement important que la nouvelle direction des études de l'école approfondira, en lien avec la direction de la recherche.

Le comité s'interroge également sur la cohérence des objectifs et de moyens déployés en matière de développement partenarial international et plus largement concernant notre politique d'internationalisation. Concernant la question des objectifs il me semble que ceux-ci sont à la mesure du retard qu'il nous faut effectivement rattraper. Je n'exclue pas cependant de piloter plus finement notre ambition en la matière au cours des prochaines années à la lumière des résultats que nous obtiendrons réellement. En matière de moyens, nous nous appuierons évidemment sur l'ensemble des ressources de l'école, au premier rang desquelles l'expérience et la notoriété internationale de nombre de nos enseignants et chercheurs. Pour le détail des actions mises en place, des enveloppes budgétaires dédiées seront dégagées. J'espère que le comité, qui a salué dans son rapport d'évaluation de notre établissement pour la période de référence précédente, la bonne gestion et la sécurisation de nos équilibres financiers sera rassuré par cette précision succincte.

Le comité mentionne également l'absence de précisions sur la mise en œuvre et le calendrier du déploiement d'une approche par compétences. Ce chantier de structuration pédagogique est aujourd'hui prioritaire pour l'école et la nouvelle direction des études arrivée récemment s'y emploiera dès cette année pour une montée en puissance progressive adossée à l'acquisition de réflexes nouveaux en la matière par l'ensemble du corps enseignant. Sa mise en œuvre nécessitera une réflexion et des travaux, au demeurant déjà commencés en début d'année sur notre gouvernance, surtout concernant les espaces de discussion et de décision en pédagogie. Nous veillerons à intégrer à nos réflexions et au projet de réforme de la gouvernance la recommandation du comité d'installer des conseils de perfectionnement au niveau des diplômes, tout en prenant soin de ne pas alourdir davantage le système actuel.

Enfin, en ce qui concerne le déficit d'analyse des données d'insertion des diplômés que relève le comité, je tiens à vous informer qu'en addition du dispositif de « Formation complémentaire de professionnalisation », nous sommes engagés depuis l'an dernier dans un chantier de réflexion global concernant nos programmes d'accompagnement à l'insertion des diplômés. À la question soulevée de l'analyse, nous avons d'ailleurs souhaité ajouter celle de l'exploitation, de l'interprétation et de la visualisation des données. Un rapport d'évaluation en cours de rédaction par un cabinet extérieur est attendu sur ce sujet pour le mois de décembre prochain et devrait nous permettre de combler ce déficit qui touche nombre d'écoles.

Je vous renouvelle mes remerciements pour ce rapport, ainsi qu'à toute l'équipe du Hcéres pour son accompagnement tout au long des phases successives d'autoévaluation, d'évaluation et de formalisation de notre projet de formation.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, à l'assurance de ma parfaite considération.

Le Directeur



Emmanuel Tibloux



**Évaluation des universités et des écoles**  
**Évaluation des unités de recherche**  
**Évaluation des formations**  
**Évaluation des organismes nationaux de recherche**  
**Évaluation et accréditation internationales**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T.33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr) [@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_) [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)